## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AVENUE JEAN JAURÈS

**D**ÉCEMBRE 2024 **M**ARS 2026

## Travaux d'aménagement de la voirie Conditions de circulation

La 3<sup>ème</sup> phase de travaux d'aménagement de la voirie démarre à compter du 04 aout jusqu'à fin octobre entre la rue du Clos Hardy et la rue de Dammartin.

## Plusieurs modifications temporaires de circulation seront mises en place de jour comme de nuit :

Fermetures de voies jour et nuit (avenue Jean Jaurès, rue du Muret et rue de Dammartin),

**Stationnement difficile** sur toute la durée des travaux. Pensez à prendre vos dispositions pour stationner votre véhicule en dehors de la zone impactée en journée,

Vitesse maximale autorisée : 30 km/h et dépassement interdit,

Maintien du cheminement piéton : neutralisation de certains passages piétons, les traversées alternatives de chaussée restent possibles,

**Déviation et accès :** des déviations seront mises en place au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Nous vous invitons à suivre ces itinéraires et à anticiper vos déplacements.

Soyez vigilants et respectez la signalisation temporaire pour votre sécurité et celle des ouvriers travaillant sur le chantier.











## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AVENUE JEAN JAURÈS

PHASE C
DÉBUT AOUT 2025
FIN OCTOBRE 2025

Phase d'aménagement de la voirie, les zones impactées sont les suivantes :



Nous limiterons autant que possible la gêne occasionnée et nous vous remercions de votre compréhension.









